



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CARROM

Maison des Associations
3 place Guy Hersant - BP 74184
31031 TOULOUSE CEDEX 4
contact@carrom.net
www.carrom.net

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 21 mai 2016

A Villepinte,

L'an deux mille seize,

Le samedi 21 mai,

Les membres de la Fédération Française de Carrom (FFC) se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification des statuts
2. Modification du Règlement Intérieur

CONVOCATIONS

Les membres de l'Assemblée Générale Extraordinaire ont été convoqués par courriel le vendredi 6 mai 2016.

ÉMARGEMENT

Chaque membre présent signe la feuille de présence fourni en annexe du PV.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Monsieur Stéphane CANO préside la séance, en qualité de président de la Fédération.

Mademoiselle Clervie LE CORRE assume les fonctions de secrétaire de séance.

La secrétaire de séance ouvre la séance à 18h30.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

La secrétaire de séance rappelle l'ordre du jour.

Le président rappelle que lors de la dernière AG, la décision avait été prise de procéder à la correction de différentes anomalies dans les statuts et le règlement intérieur et d'y apporter quelques éclaircissements. Il y avait également la volonté de changer l'objet et de le rendre plus cohérent avec les objectifs de la FFC. Depuis cette date, le Conseil d'Administration a organisé plusieurs réunions de travail sur ces deux sujets.

Après quelques discussions sur les changements proposés :

L'assemblée Générale Extraordinaire valide à l'unanimité à main levée les nouveaux statuts.

L'assemblée Générale Extraordinaire valide à l'unanimité à main levée le nouveau règlement intérieur..

Ces deux documents seront mis à la disposition de chacun sur le site internet www.carrrom.net

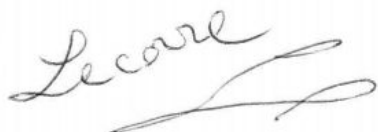
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée 19h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal, lequel a été signé, après lecture par les membres du bureau ci-dessous.

Villepinte, le 21 mai 2016

La Secrétaire-adjointe
Clervie LE CORRE

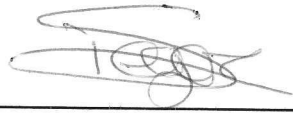


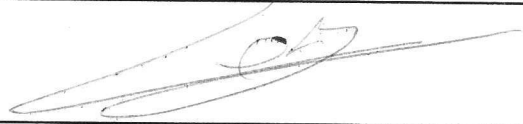
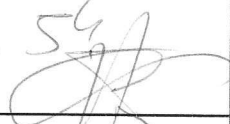

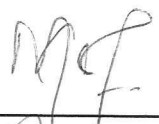
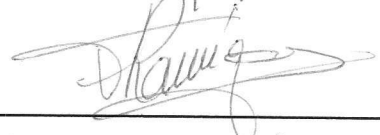
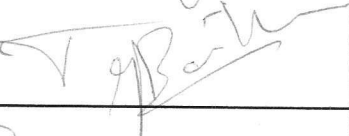


Le Président
Stéphane CANO



Fédération Française de Carrom

AGE du 21/05/16

feuille de présence

STIEGER	Kévin	
CIEPLY	Jeremy	
LECORE	Clévie	<u>Le core</u>
CAAO	Stephane	Président 
Leclercq	Benoit	
PAVIZOS	Athéna	Présidente carrom 54 
MORIN	Norbert	représentant Carrom à Toulouse 
VENOU	Mouraly	Treasier. 
ROUHEGOUS	Florence	Présidente Millau 
BOUVIION	Jack	Responsable Tournoi Millau 
Stieger	Alain	
Dominique	MUNARON	
MOM	Dedo	